

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° EP BX 04-2024

du 30/09/2024 au 29/10/2024

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert **du 30/09/2024 au 29/10/2024** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints.

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, JAU DIGNAC ET LOIRAC, LE VERDON SUR MER, SOULAC SUR MER, TALAIS
- Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de ARCACHON

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 29 octobre 2024 auprès de Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Arrête la présente liste à **1** demandes.

Fait à **ARCACHON** le **26/09/2024**
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

La Cheffe du Service de la Délégation
à la Mer et au Littoral


Delphine CATHALA

ENQUETE PUBLIQUE n° EP BX 04-2024 du 30/09/2024 au 29/10/2024

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
BX24/0002	EARL GEAY PRODUCTION	Création	03001534	52.8 ares	Huître creuse En surélevé terrain découvrant (Captage) () Domaine Public Fluvial gestion autre que l'Etat	LE VERDON-SUR-MER	LE CHEYSIN, LE CHEYSIN